

Les sites Alstom de Tarbes et de Saint-Ouen obtiennent le label « Employeur Pro-Vélo » niveau OR



- Les sites Alstom de Tarbes et de Saint-Ouen sont récompensés par le label « Employeur Pro-Vélo », développé par la FUB (Fédération française des Usagers et des Usagers de la Bicyclette) et l'ADEME (Agence pour la Transition Écologique).
- Le label OR obtenu dans le cadre du programme Objectif Employeur Pro-Vélo (OEPV) valorise les initiatives locales en faveur du vélo et de la mobilité active des salariés.
- Ce label bénéficie également d'une reconnaissance officielle au niveau européen via la certification « Cycle Friendly Employer ».

13 octobre 2025 – Alstom, leader mondial de la mobilité durable et intelligente, est fier d'annoncer la labellisation « Employeur Pro-Vélo » niveau OR de son site de Tarbes (805 salariés) ainsi que de son site de Saint-Ouen (3 378 salariés). À ce jour, 7 des 14 sites français d'Alstom ont obtenu cette distinction « Employeur Pro-Vélo » : Villeurbanne, La Rochelle, Alsace, Le Creusot, Ornans, Tarbes et Saint-Ouen.

Cette distinction valorise les démarches initiées par la Direction et les référents vélo de ces sites afin d'encourager l'usage du vélo pour se rendre au travail et contribuer à limiter l'impact environnemental des déplacements. Elle reflète également l'implication des collaborateurs, dont la mobilisation a joué un rôle essentiel dans cette réussite. En voici, quelques exemples :

1. **Stratégie et pilotage** : création d'un groupe de travail réunissant la Direction et les référents vélo, réalisation d'une enquête sur les trajets domicile – travail afin d'identifier les attentes des salariés, mise à jour du plan de déplacement entreprise en collaboration avec le comité EHS (incluant la mobilité vélo) ;
2. **Aménagement et équipements** : installation de nouveaux arceaux vélos, mise à disposition d'outils d'entretien et de réparation accessibles toute l'année ;
3. **Incitation financière** : mise en place d'un forfait mobilité durable à la suite de l'obtention du label pour soutenir les déplacements à vélo ;
4. **Sensibilisation et sécurité** : élaboration d'un guide vélo, formation en ligne à la sécurité routière à vélo, distribution gratuite de kits vélo, intervention d'un réparateur professionnel local ;
5. **Événements et mobilisation** : animation d'une communauté de « vélotafeurs », cafés cyclos réguliers, partage d'information autour de la mobilité vélo, participation au « Challenge Mobilité Mai à vélo 2025 », avec plus de 170 collaborateurs inscrits et plus de 34 000 km parcourus en cumulé (sur les deux sites).

« L'obtention du label Employeur Pro-vélo est une belle reconnaissance de notre engagement en faveur de la mobilité durable. Sur le site de Tarbes, nous avons à cœur de proposer à nos collaborateurs des solutions concrètes pour faciliter leurs déplacements à vélo, tout en contribuant à la transition écologique » a déclaré Benoit Carniel, Directeur du site Alstom de Tarbes.

Thibault Lartigue, Directeur adjoint du site Alstom de Saint-Ouen, a ajouté : *« À travers cette initiative, nous souhaitons encourager nos collaborateurs à envisager leurs déplacements quotidiens autrement, dans une logique de responsabilité environnementale. En tant que vélotafeur, je suis fier de contribuer à cette dynamique, portée par une communauté engagée qui démontre chaque jour que mobilité douce et performance professionnelle peuvent parfaitement coexister ».*

Développer une culture du vélo

Le programme Objectif Employeur Pro-Vélo (OEPV), auquel ont participé les sites Alstom de Tarbes et de Saint-Ouen, vise à accompagner les employeurs dans le développement d'une culture vélo au sein de leurs établissements. Il répond à un enjeu écologique fort, que partage le groupe Alstom.

À l'issue de ce parcours d'accompagnement et d'un audit effectué à partir d'un cahier des charges contenant cinq thématiques (pilotage et stratégie, communication et mobilisation, services, sécurité, équipements), les sites Alstom de Tarbes et de Saint-Ouen ont obtenu la labellisation employeur Pro-Vélo niveau OR. Ce résultat est une véritable reconnaissance du travail réalisé par les équipes de ces sites pour agir de manière positive sur le bien-être physique et mental des collaborateurs et sur l'environnement. En effet, en plus de réduire les émissions de CO2, le déplacement à vélo apporte de nombreux bénéfices : amélioration de la qualité de vie au travail, hausse de la productivité (+6 à 9 %), baisse de l'absentéisme (-15 %), etc.

ALSTOM™ est une marque protégée du groupe Alstom

Cycle Friendly Employer© est une marque déposée de la Fédération cycliste européenne.

A propos d'Alstom

Alstom contribue par ses engagements à un futur décarboné, en développant et favorisant des solutions de mobilité durables et innovantes appréciées des passagers.

Qu'il s'agisse de trains à grande vitesse, de métros, de monorails, de trams, de systèmes intégrés, de services sur mesure, d'infrastructures, de solutions de signalisation ou de mobilité numérique, Alstom offre à ses divers clients le portefeuille le plus large du secteur. Présent dans 63 pays et fort de plus de 86 000 employés de 184 nationalités, le Groupe concentre son expertise en matière de conception, d'innovation et de gestion de projet là où les solutions de mobilité sont les plus nécessaires. Coté en France, Alstom a réalisé un chiffre d'affaires de 18,5 milliards d'euros au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025.

Ses quelque 12 000 employés en France sont détenteurs d'un savoir-faire destiné à servir les clients français et internationaux. Environ 30 000 emplois sont générés en France auprès de ses 4 500 fournisseurs français.

Connectez-vous sur www.alstom.com pour plus d'informations.

Contacts

Presse

Philippe Molitor – Tél. : +33 (0) 7 76 00 97 79

philippe.molitor@alstomgroup.com